

Question présentée par le député :

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 3 novembre 2015

Question écrite urgente

Economie pour toutes et tous : sommes-nous tous égaux ?

Le canton de Genève doit faire des économies au vu de sa situation financière déficitaire.

Pour ce faire, il prévoit de trouver des économies sur le dos des fonctionnaires, en gelant l'annuité et en augmentant le taux d'activité à 42 heures par semaine, ainsi que sur le fonctionnement de la fonction publique, en bloquant les engagements et en favorisant les licenciements.

Quid du troisième pouvoir, dont le personnel est aussi composé de fonctionnaires, qu'ils soient magistrats, procureurs, huissiers ou secrétaires, toutes et tous œuvrent quotidiennement « sans haine ni faveur », pour la fonction publique, y compris le procureur général et ses premiers procureurs...

Mes questions sont les suivantes :

- *Est-ce que l'annuité est également bloquée pour l'entier des salariés du ministère public ?*
- *Quand un membre du ministère public entre en fonction, quelle annuité de départ lui est attribuée ?*
- *Est-ce que les mesures prises à l'encontre de la fonction publique sont de facto mises en application pour l'entier des salariés du ministère public ?*